

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Centre national de gestion
des praticiens hospitaliers et des personnels de direction
de la fonction publique hospitalière

Arrêté du 24 mars 2009 portant nominations des élèves directeurs à l'École des hautes études en santé publique

NOR : SASN0930305A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 relatif à l'organisation du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu la liste des candidats définitivement admis au concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois de direction des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, dans les établissements mentionnés au 1° de l'article 2 de la même loi, figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé, dans les établissements mentionnés aux 1° et 7° de l'article 2 de la même loi,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1^{er} janvier 2009 et rémunérés à compter de cette même date sur la base de l'indice brut 419 sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices les personnels ci-après désignés :

Mlle ABEL Caroline ;

M. ANDRE Emmanuel ;

Mme ARNAUD Catherine ;

Mlle ARNOUX Claire ;

Mlle BARRY Pascaline ;

Mme BASQUEZ Alexandra ;

M. BELLOUNI Fouad ;

M. BILHAULT Julien ;

Mlle BLOND Chloé ;

M. BORTOLI Frédéric ;

M. BOTTIN Franck ;
Mlle BOUALLALI Sofia ;
Mlle BOUBERT Elsa ;
M. BOUCETTA Kamel ;
M. CALVEZ Philippe ;
Mlle CANNISTRARO Sarah ;
Mlle CARON Sandrine ;
M. CESTRE Julien ;
M. CHAROY Nicolas ;
Mlle CHAUVET Rolande ;
M. COLLEU Grégoire ;
M. CORIOLAN Michel ;
Mme CORNAGLIA Audrey ;
Mlle COTREAU Alexandra ;
Mlle DALLE Capucine ;
Mlle DELACROIX Jeanne ;
M. DELPECH Frédéric ;
M. DENIE Stéphane ;
M. DERCHE Hubert ;
Mlle DESLOGES Camille ;
Mlle DISTELDORF Nora ;
M. DONAT Kévi ;
Mme FALCO Florence ;
Mlle FAURE Caroline ;
Mlle FRUGIER Véronique ;
Mlle GANCE Hélène ;
Mlle GAY Christelle ;
M. GEORGE Laurent ;
Mlle GILLET Ludivine ;
M. GUEGNIAUD Emmanuel ;
Mlle GUILLEUX Cécile ;
Mlle GUILLOT Laure ;
M. ISNARD Alain ;
Mlle JEANNESSON Isabelle ;
M. KEMPF Antoine ;
M. LAPRAS Jean-Marie ;
Mlle LEANDRI Laure ;
Mme LENAIN Gisèle ;
M. MABOROUGH Edouard ;
Mme MAMON Christine ;
Mme MARMOUSET Joëlle ;
Mlle MERY Cathy ;
Mlle MESSIN Stéphanie ;
Mlle MEZIERES Clémence ;
Mme MICHEL Nathalie ;
M. MINYEMECK André ;
Mlle MONOD Stéphanie ;
M. MONTMETERME Jean-Christian ;
Mlle MOREEL Aurore ;
Mlle NAUDON Marion ;
Mme ORHAN Ksenija ;
Mlle PECHALRIEUX Julie ;
Mlle PERISSE Nathalie ;
Mme PERRIN Claude ;
Mme PHILIPPOT Delphine ;
Mme PIEDVACHE Béatrice ;
M. PINEAU François ;
Mme PONS PRETRE Valérie ;
M. POULAIN Grégory ;
M. PRONO Edouard ;
Mlle RENOUARD Ophélie ;
Mlle ROBERT Céline ;
M. ROUSSELLE Olivier ;

Mlle SAURAT Mylène ;
Mlle SENECA Camille ;
M. SEYMOUR Jean-Michel ;
M. SLIMI Najib ;
Mme STARCK Laurence ;
M. TREGUER Steven ;
Mme VANTRIMPONT Laurence ;
M. VOLLE François-Xavier.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Pour la directrice générale
et par délégation :
*Le chef du département
de gestion des personnels de direction,*
P. PÉNICAUD